



Congrès Départemental du 22 juin 2025 Villeparisis

Rapport d'activité du CDPE 77 2024-2025

Ce rapport a pour objectif de présenter l'activité de notre conseil départemental de manière synthétique, l'essentiel des informations ci-dessous vous ayant déjà été communiqué de manière plus détaillée en cours d'année. Nous reviendrons plus en détail sur les actions, les mobilisations et l'aide apportée aux adhérents et conseils locaux.

Sommaire

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Composition	
Fonctionnement.....	
ACTIVITE 2024/2025	
Résultats des élections	
Action de Communication	
Des évènements au service des adhérents.....	
VIE DU CDPE	
Gestion du CDPE.....	
Relations CDPE-CL	
Relations avec la fédération	
ACTION EXTERNE	
Partenaires externes	
Participation à diverses instances.....	
Interventions	
REMERCIEMENTS.....	

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition

Le CDPE de Seine-et-Marne est administré par un conseil d'administration (CA) pouvant aller jusqu'à 24 membres.

Les membres du CA sont les administrateurs et administratrices élus par 1/3 pour trois ans par le congrès départemental annuel.

Des auditeurs et auditrices peuvent se proposer tous les ans pour aider au fonctionnement du CDPE 77.

Il faut rappeler que l'absence de quorum pose des difficultés lorsque des votes sont requis et des décisions doivent être prises. Celles-ci doivent être reportées au CA suivant quand il n'y avait pas d'urgence ou prise par le président, conformément à l'article 5 de nos statuts. Outre le manque de réactivité que cela peut occasionner, ce type de fonctionnement comporte le risque qu'un président puisse prendre des décisions qui ne reflèteraient pas l'avis général du conseil d'administration.

Il est à noter que le document d'acte de candidature au conseil d'administration précise que l'administrateur s'engage à être présent aux Conseils d'administration. Des indisponibilités ponctuelles peuvent être excusées, mais une indisponibilité permanente pose question.

Le Conseil d'administration du CDPE77 issue du Congrès départemental de Noisiel du 25 Mai 2024 :

Bureau Départemental

Présidence

SAIDI Kamal, Président - BORSALI Belinda, Vice-Présidente - GERAUDEL Stéphane, Vice-Président

Secrétariat général

LAWIN Flore, Secrétaire Générale - AMIMEUR Jamila et MEGHDIR Salma, Secrétaires Générales Adjointes

Trésorerie

DE CARVALHO Eugénie, Trésorière - TREVIL Carlo, Trésorier Adjoint

Administrateurs

BENAHMED Mehdi - BESSEAU Stephen - BOUNABI Fatima - CHAULIAGUET Betty - DELGADO Karine - GRENIER Laurent - LAZREG Farid - LOHY Bruno - MELISSE Sandrine - MESTDAGH Sylvie - MOKKEDEM Affida - TRANCHART Cyril - TRICOIRE Ludovic - VERNHES Aurélie - YOMELAN Geneviève.

Le fonctionnement démocratique de notre association s'appuie statutairement sur une représentativité ascendante : les adhérents désignent leurs représentants de conseil local (président, trésorier, secrétaire), et donnent mandat pour nommer des administrateurs lors du congrès. Ces administrateurs représentent donc l'ensemble des adhérents.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fonctionnement

Chaque année, le Conseil d'administration lors de son CA d'installation, met en place plusieurs commissions de travail. Ces commissions se réunissent régulièrement pour proposer au conseil d'administration et au congrès des axes de travail sur différents sujets en lien avec le fonctionnement de notre conseil départemental ou avec des sujets éducatifs.

Vous trouverez ci-dessous la liste des commissions pour l'année 2024/2025 :

- Commission statutaire congrès.
- Commission communication.
- Commission formation.
- Commission évènementielle.

- Les référents de secteurs

Les administrateurs présents lors de la première réunion du Conseil d'administration se sont répartis sur les 10 secteurs de Seine-et-Marne.

Pour faire face aux nombreuses demandes de soutien de la part des conseils locaux, qui ne peuvent pas être traitées par le secrétariat du CDPE, les secteurs du département ont été répartis entre des administrateurs référents. Cette proximité entre l'administrateur et ses conseils locaux de rattachement, permet par ailleurs de remonter à la FCPE départementale les actions menées par ses conseils locaux, et de faire connaître ainsi toute l'ampleur de leur travail mené sur le terrain.

L'organisation des référents de secteur a été reconduite cette année sur la base du volontariat des administrateurs.

Comme chaque année, notamment en début d'année scolaire, de nombreux CL ont pu trouver l'aide nécessaire au regard de leurs difficultés à mobiliser les parents pour faire vivre les CL. Plusieurs administrateurs ont participé à des réunions pour maintenir des CL en difficulté, aider à la constitution de nouveaux CL, voire intervenir pour arbitrer certains litiges et ainsi apaiser les tensions.

- Les instances où siègent la FCPE77

Instances départementales et régionales

- **Comité Régional FCPE** : Le CDPE77 s'étant mis en retrait du Comité Régional en juillet 2016, à la suite de la motion votée en Congrès départemental, le CA n'a pas mis en place de représentant au Comité Régional. Une éventuelle participation du CDPE77 au Comité Régional devra passer par une validation préalable du CA. Cependant nous avons été invité à participer aux travaux du comité régional concernant notamment la question des lycées.
- **Conseil de discipline départemental**
Le conseil de discipline départemental est présidé par le directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie, ou son représentant. Lorsque, pour des faits d'atteinte grave aux personnes ou aux biens, un chef d'établissement public local d'enseignement engage une action disciplinaire à l'encontre d'un élève qui a déjà fait l'objet d'une sanction d'exclusion définitive de son précédent établissement ou est l'objet de poursuites pénales, il peut, s'il estime que la sérénité du conseil de discipline n'est pas assurée ou que l'ordre et la sécurité dans l'établissement seraient compromis, saisir le conseil de discipline départemental.
- **Commission d'appel académique en matière disciplinaire**
Cette commission se réunit à raison de deux demi-journées par semaine si besoin (hors vacances scolaires). Son champ de compétence territoriale concerne toute l'académie. Elle a pour objet d'examiner les appels formulés par les parents auprès de la rectrice, après un conseil de discipline.
Présidée par un représentant de la rectrice, la commission comprend des représentants des chefs d'établissements, de la directrice académique, des professeurs, et des parents d'élèves. Nous partageons notre siège avec les 2 autres FCPE départementales de notre académie.
- **Conseil Départemental, Jeunesse Sport Vie Associative**
Le conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative concourt à la mise en œuvre, dans le département, des politiques publiques relatives à la jeunesse, à l'éducation populaire, aux loisirs et vacances des mineurs ainsi qu'aux sports et à la vie associative. Il fait des propositions sur tout sujet d'ordre économique, social ou culturel intéressant directement les jeunes
- **Conseil départemental de la parentalité**
Le conseil de la parentalité aide les familles dans des situations financières ou sociales difficiles et favorise l'accueil des enfants en bas âge.
- **CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées)**

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation pour les personnes en situation de handicap et leur famille. La CDAPH est chargée de répondre aux demandes formulées par les personnes handicapées ou les parents des enfants handicapés concernant leurs droits en matière d'orientation ou d'attribution d'aides et prestations.

- **UNSS**

Le conseil UNSS suit les activités des associations sportives (AS) (nombre et types d'établissements pourvus d'une AS, disciplines sportives proposées, nombre d'élèves par discipline, proportion de filles, participations et résultats dans les compétitions...). Outre l'organisation ou l'accueil de compétitions sportives, la formation des jeunes officiels, le conseil coordonne des actions de promotion de la pratique sportive en général, et du sport scolaire en particulier

- **ADATEEP (Associations Départementales pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public)**

Elle a pour objet :

- d'étudier, de développer, de promouvoir la sécurité, la qualité et la gratuité du transport scolaire et plus globalement des transports éducatifs, de faciliter l'accès aux établissements scolaires et à toutes les formes d'éducation pour favoriser la démocratisation et le rayonnement de l'Enseignement public ;
- d'entreprendre toutes études, actions et réalisations, se rapportant au transport scolaire

- **Commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés**

La commission (CDOEA) examine les dossiers des élèves pour lesquels une proposition d'orientation vers des enseignements adaptés (SEGPA ou EREA) a été transmise par l'école ou l'établissement scolaire ou une demande d'admission formulée par leurs parents ou leur représentant légal

- **Commission d'appel et d'affectation**

Les adhérents des conseils locaux assistent aux commissions d'appel, les administrateurs aux commissions d'affectation et d'ajustement.

Cela demande aux adhérents une grande disponibilité car elles ont lieu toute la journée.

Le CDEN a pour périmètre le territoire départemental et réunit tous les acteurs institutionnels concernés par le premier degré et les collèges.

**Conseil départemental
de l'éducation nationale
(CDEN)**

Il traite des questions des écoles primaires et secondaires (carte scolaire, rythmes scolaires, répartition des moyens pédagogiques dans les collèges, etc.).

Le CDEN est co-présidé par le préfet et le Conseil Départemental.

Nous avons 5 sièges au C.D.E.N. (5 titulaires et 5 suppléants).

ACTIVITÉ 2024/2025

Résultats des élections

Les résultats aux dernières élections de représentants de parents d'élèves permettent globalement à la FCPE77, de gagner plus de 2000 suffrages supplémentaires par rapport à l'année dernière. Cette progression est le fruit d'un travail conjoint entre le CDPE et les conseils locaux.

RESULTATS GLOBAUX 1^{ER} ET 2ND DEGRES (1 252 ETABLISSEMENTS)

	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Inscrits	471 794	475 504	476 486
Votants	162 926	170 021	176 635
Suffrages exprimés	135 180	139 761	145 379
Taux de participation	34.53%	35.76%	37.07%

Listes	2022/2023			2023/2024			2024/2025		
	Nombre de voix obtenues	Nombre de voix obtenues/total des suffrages exprimés (%)	Nombre de sièges obtenus	Nombre de voix obtenues	Nombre de voix obtenues/total des suffrages exprimés (%)	Nombre de sièges obtenus	Nombre de voix obtenues	Nombre de voix obtenues/total des suffrages exprimés (%)	Nombre de sièges obtenus
Associations locales de parents d'élèves non affiliées	33 190	24.55	1 686	35 096	25.11%	1 741	37 194	25.58%	1 831
FCPE	29 680	21.96	1 385	30 681	21.95%	1 439	32 777	22.55%	1 496
Liste d'union	5 791	4.28	390	6 959	4.98%	461	6 934	4.77%	400
Listes présentées par des parents d'élèves non constitués en association	53 622	39.67	3 506	52 929	37.87%	3 404	53 459	36.77%	3 317
PEEP	4 255	3.15	171	3 683	2.64%	137	3 571	2.45%	109
UNAAPE	8 642	6.39	419	10 413	7.45%	499	11 444	7.87%	533
TOTAL	135 180	100	7 557	139 761	100 %	7 681	145 379	100 %	7 902

Dans le détail, dans le premier degré, une belle avancée qui permet d'obtenir plus de représentants dans les écoles (+1,39%). Dans le second degré, on note un recul, il faudra veiller à rester vigilant pour regagner du terrain (-1,5%).

RESULTATS ECOLES (1 065 écoles)

	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Inscrits	250 840	248 756	249 553
Votants	122 281	125 857	130 427
Suffrages exprimés	98 257	101 136	105 667
Taux de participation	48.75%	50.59%	52.26%

	2024/2025	Nombre de sièges pourvus après tirage au sort
Nombre d'écoles en carence	13	21
Nombre d'écoles en déficit	29	64
Total	42	85

Listes	2022/2023			2023/2024			2024/2025		
	Nombre de voix obtenues	Nombre de voix obtenues/total des suffrages exprimés (%)	Nombre de sièges obtenus	Nombre de voix obtenues	Nombre de voix obtenues/total des suffrages exprimés (%)	Nombre de sièges obtenus	Nombre de voix obtenues	Nombre de voix obtenues/total des suffrages exprimés (%)	Nombre de sièges obtenus
Associations locales de parents d'élèves non affiliées	22 745	23.15	1 386	24 326	24.05%	1 462	25 770	24.39%	1 541
FCPE	15 571	15.85	990	15 891	15.71%	1 030	18 079	17.10%	1 103
Liste d'union	5 349	5.44	373	6 225	6.16%	416	4 943	4.7%	324
Listes présentées par des parents d'élèves non constitués en association	48 431	49.29	3 304	47 416	46.88%	3 162	48 697	46.08%	3 125
PEEP	1 562	1.59	103	1 366	1.35%	81	1 131	1.07%	61
UNAAPE	4 599	4.68	317	5 912	5.85%	379	7 047	6.7%	430
TOTAL	98 257	100	6 473	101 136	100 %	6 530	105 667	100 %	6 789
Tirages au sort									
TOTAL des sièges pourvus	98 257	100	6 473	101 136	100 %	6 530	105 667	100 %	6 789

Résultats globaux 1^{er} degré

RESULTATS GLOBAUX du SECOND DEGRE (187 EPLE)

	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Inscrits	220 954	224 241	226 933
Votants	40 645	43 276	46 208
Suffrages exprimés	36 923	37 916	39 712
Taux de participation	18.40%	19.30%	20.36%

Résultats globaux 2nd degré

Listes	2022/2023			2023/2024			2024/2025		
	Nombre de voix obtenues	Nombre de voix obtenues/total des suffrages exprimés (%)	Nombre de sièges obtenus	Nombre de voix obtenues	Nombre de voix obtenues/total des suffrages exprimés (%)	Nombre de sièges obtenus	Nombre de voix obtenues	Nombre de voix obtenues/total des suffrages exprimés (%)	Nombre de sièges obtenus
Associations locales de parents d'élèves non affiliées	10 445	28.29	300	10 659	28.11%	275	11 424	28.76%	209
FCPE	14 109	38.21	395	14 602	38.51%	404	14 698	37.01%	393
Liste d'union	442	1.20	17	631	1.66%	36	1 991	5.01%	76
Listes présentées par des parents d'élèves non constitués en association	5 191	14.06	202	5 206	13.73%	220	4 762	12%	192
PEEP	2 693	7.29	68	2 317	6.11%	56	2 440	6.14%	48
UNAAPE	4 043	10.95	102	4 501	11.87%	120	4 397	11.07%	103
TOTAL	36 923	100	1 084	37 916	100 %	1 111	39 712	100%	1 113

Actions de communication

La commission communication a fonctionné cette année, avec l'impulsion des membres du bureau.

La communication s'est davantage appuyée sur l'action des conseils locaux avec le soutien des référents de secteur qui se sont impliqués sur le terrain. Elles ont permis de quelques interventions relayées par les médias locaux, renforçant la visibilité de la FCPE dans notre département auprès des acteurs de terrain.

Globalement, ce mode de fonctionnement dans lequel une communication proche des acteurs de terrain se substitue à un plan de com venant du bureau départemental, donne un meilleur impact auprès des parents. Les événements et les actions locales portées par les conseils locaux avec l'appui de référents de secteur, relayés par la presse ou simplement par nos outils de communication, sont beaucoup plus marquants pour nos adhérents mais aussi vis-à-vis de l'ensemble des parents des secteurs concernés.

Le CDPE soutient ainsi les conseils locaux au lieu de s'exprimer à leur place.

Autres actions de communication

Par ailleurs, plusieurs campagnes lancées depuis la rentrée de septembre ont rencontré une forte audience sur Facebook et Twitter (et relayées par la presse écrite et Radio)

Site internet départemental

Notre site internet destiné à diffuser les informations du CDPE à l'ensemble des adhérents et à relayer les actions des CL.

Notre site internet reste un point de prise de contact important pour de très nombreux parents non-adhérents, ainsi que pour de nombreuses associations locales qui viennent nous chercher pour avoir des réponses à des questions ou de l'aide pour résoudre des problèmes. Le nombre de questions / sollicitations que nous recevons par la rubrique « contact » est en très forte augmentation. Cela montre la légitimité de la FCPE départementale auprès des parents.

Ces contacts et ces demandes d'intervention permettent d'accueillir de nouveaux adhérents, voire de nouveaux conseils locaux.

Mailing-list

La méthode d'enregistrement des adhésions via les fichiers Excel a permis au CDPE de disposer d'une mailing-list des adhérents plus rapidement que les années précédentes. Toutefois nous remarquons que certains CL nous envoient que trop tardivement leur fichier adhérent ce qui empêche l'ensemble du CL de recevoir les informations du CDPE.

Facebook

La page Facebook de la FCPE77 (<https://www.facebook.com/fcpe77/>) permet de relayer immédiatement les sujets d'actualité, notamment ceux faisant l'objet d'une publication sur le site internet de la FCPE 77.

Cette page facebook a maintenu sa visibilité sur le net, grâce aussi aux différentes pages des CL, elle est en nette augmentation en termes de fréquentation comparé à l'année dernière (+78%). La fonction WhatsApp sur le site permet d'être plus réactif et de pouvoir.

X (ex twitter)

Le compte Twitter ([@FCPE771](https://twitter.com/FCPE771)) a été ouvert en juillet 2018, il a plutôt bien fonctionné malgré un début un peu timide, la montée en puissance du nombre d'abonnés continue, les inscrits sont aussi bien des journalistes, syndicats enseignants, conseils locaux ou d'autres CDPE.

Chaîne YouTube

Création d'une chaîne Youtube, en avril 2019, qui nous permet de pouvoir mettre en ligne nos vidéos ou celles des CL ou nos interventions. Cela permet également d'avoir une banque de données pour les années à venir.

Instagram

Afin d'augmenter encore la visibilité du CDPE 77 et de communiquer sur nos actions, un compte Instagram a été créé en Juillet 2020, le nombre d'abonnés continue d'augmenter.

Des évènements au service des adhérents

Cette année, les administrateurs régulièrement présents en CA ont été en outre très impliqués dans la mise en œuvre des actions décidées. Cela nous a permis une bonne répartition de la charge et d'assurer une très bonne présence dans toutes les instances où nous étions conviées ainsi que de nombreuses actions de terrain, souvent relayées par la presse locale.

Les évènements restent un moment important dans la vie de notre fédération. C'est souvent un lieu d'échanges et de rencontres pour nos adhérents et les parents d'élèves.

Retrouvez quelques-uns des évènements de cette année en photos :



Opération Octobre rose pour la lutte contre le cancer du sein.

Mobilisation pour des moyens humains et matériels dans les établissements de Seine et Marne.



Présence de la FCPE77 au forum des associations.



Tournoi inter lycées

**Evenement festif ouvert aux parents
pour clôturer la fin d'année et fêter
l'anniversaire du CDPE**



**Séance du conseil
d'administration**

**Evènement de début d'année à
l'occasion de la galette des rois à
Chelles**



**Opération solidaire « Vacances
Reposantes » à destination des
familles**

VIE DU CDPE Gestion du CDPE

L'année 2024-2025 a été marquée par des défis importants pour notre fédération départementale. Le nouveau bureau, élu sans accompagnement ni passation de ses prédécesseurs, a dû prendre ses fonctions dans des conditions très complexes.

Malgré cela, le bureau assuré les missions suivantes :

- ✓ Gestion des adhésions et des commandes de rentrée scolaire, en soutien constant aux conseils locaux dès la rentrée.
- ✓ Tenue de permanences : Sans secrétaire nous avons dû assurer la permanence téléphonique.
- ✓ Réponse aux Mails (plus de 200 par jour en début d'année). Nous tenons à nous excuser pour les mails auquel nous n'avons pas pu répondre.
- ✓ Participation aux instances officielles : CDEN, CDAPH, conseils de discipline (départementaux, académiques), commissions d'appel orientations.
- ✓ Présence active dans les réunions au Rectorat : et représentativité des parents au sein des instances éducatives.
- ✓ Formation des conseils locaux : intervention sur le fonctionnement des conseils de classe, relais de webinaires (notamment Parcoursup).
- ✓ Accompagnement des CL dans leurs difficultés : médiations, réponses personnalisées, conseils sur les projets et les élections.
- ✓ Soutien logistique au Rectorat : grâce à notre réseau, nous avons proposé des profils pour enrichir le vivier de remplacement (enseignants, infirmiers scolaires).
- ✓ Participation aux commissions d'appel d'orientation des classes de seconde et première.
- ✓ Organisation d'événements : fête anniversaire de la FCPE77 à Moissy-Cramayel des adhérents en juin, "Vacances reposantes" pour les familles, plusieurs actions de mobilisation.
- ✓ Dialogue avec les institutions : nous avons été écoutés par le Département sur la question du délai de carence de 8 jours pour la cantine, qui sera révisé dès la rentrée.
- ✓ Relations renforcées avec la DSDEN, avec des comptes rendus réguliers adressés aux conseils locaux.
- ✓ Participation active au colloque PEP77 (Pupilles de l'Enseignement Public), rencontres avec les acteurs associatifs et éducatifs, renforcement du maillage partenarial.
- ✓ Accueil de stagiaires lycéens dans notre structure, pour soutenir leur orientation.
- ✓ Des réunions de bureaux hebdomadaires assurant un meilleur suivi et une coordination renforcée.
- ✓ Organisation de plusieurs réunions internes.

Relations CDPE-CL

Kit de rentrée

Le Guide des responsables de Conseil Local a été actualisé toujours dans une logique d'aide et d'explicitation des conseils locaux.

Opérations de rentrée

De trop nombreux CL tardent encore à nous envoyer les bulletins d'adhésion pénalisant ainsi les parents qui ont donné leurs bulletins et leurs cotisations.

Remontées des adhésions

Certains CL qui ne suivent pas les procédures et perturbent encore les processus administratifs :

Ils sont l'objet de nombreuses erreurs et nécessitent des échanges téléphoniques et mail dispendieux en temps ;

Cela est plus embêtant quand il s'agit d'un oubli de remontées des adhésions qui ne se fait finalement qu'en fin d'année scolaire, voire pas du tout.

Mais surtout, les déclarations de bureau et les demandes de délégation (avec les consolidations de trésorerie) sont envoyées incomplètes et tardivement (voire pas du tout) ce qui engendre des difficultés de gestion dès que l'on a des dépenses à prévoir et un surcroît de travail administratif au CDPE. Il s'agira d'améliorer ces aspects de

gestion dans les prochains mois.

Les formations "gestion et animation d'un Conseil Local" et « trésorerie » doivent donc être accentuées.

L'organisation mise en place depuis plusieurs années n'est plus suffisante car trop complexe il n'y a pas eu de retard significatif visible pour les adhérents. Ainsi, les adhésions, ont pu être traitées sans retard.

La FCPE nationale a développé un outil d'adhésion en ligne que nous avons décidé en CA d'adopter. Il sera mis en place pour la rentrée.

Cette année le nombre d'adhésions enregistrées au 17 mai 2024 est de 2252 adhésions, en hausse par rapport à l'année dernière (2159 adhésions au 02 juin 2023) ; pourtant certains Conseils locaux ne nous ont pas toujours pas remontés leur fichier adhésions.

Gestion des flux bancaires

La convention avec le Crédit Agricole de Brie-Picardie donne globalement satisfaction avec :

- ✓ Une gratuité de gestion des comptes,
- ✓ Une bien meilleure réactivité (une semaine pour ouvrir un compte à partir du moment où le dossier complet est déposé),
- ✓ Une plus grande rigueur dans les contrôles et la sécurisation des comptes, Les procédures de virement entre comptes (CL et CDPE) rapides et simples.

Nous avons maintenu les nouvelles modalités de gestion de délégations afin d'en simplifier la gestion :

- Ne désigner qu'un seul mandataire, le trésorier, par Conseil Local.
- Porter la durée du mandat de délégation à trois ans.

Ainsi le traitement des délégations de comptes requiert moins de travail. C'est également plus simple pour les conseils locaux qui n'ont plus besoin de demander le renouvellement de leur délégation chaque année, sous réserve qu'ils n'aient pas changé de trésorier.

Relations CDPE-CL

Au sein des conseils locaux, faire partager l'information est un gage de réussite pour intéresser les parents et les engager à participer à la vie des établissements.

Cette année nous avons été confrontés à une augmentation sensible de sollicitation de parents non-adhérents ou d'associations isolées. Deux positions se présentent à nous :

- Soit, leur expliquer qu'ils ont choisi d'être indépendants et qu'ils sont en réalité simplement isolés. Ils doivent donc maintenant assumer ces choix et se débrouiller sans nous.
- Soit les aider pour montrer par l'exemple, notre efficacité et l'intérêt d'agir au sein d'une fédération représentative et reconnue.

Si la première solution donne le sentiment d'une juste contrepartie au choix de l'indépendance revendiquée, le dernier positionnement permet, certes pas toujours, d'obtenir l'adhésion de parents voire de Conseil Locaux.

Relation avec les référents de secteurs

Cette année, nous avons réactivé l'aide à la création, au maintien ou simplement au fonctionnement de conseils locaux par les référents de secteur : création de conseils locaux par la présence d'administrateurs lors des assemblées générales, envoi de documentations, interventions en soutien lors de négociations ou d'actions...

Ce fonctionnement permet d'augmenter notre représentativité dans les établissements scolaires.

Le dialogue entre les administrateurs départementaux, les CL et les adhérents est primordial pour le maillage FCPE du département.

Cette année 2025 nous remarquons un manque d'investissement des administrateurs de manière globale en dehors du bureau

Relations avec la fédération

Relations avec la fédération nationale

Les administrateurs du CDPE77 ont participé à différents événements fédéraux (formations, mercredis des CDPE, congrès...). Des échanges ont également été développés avec d'autres CDPE dans le but de partager nos expériences et mutualiser nos moyens.

Congrès national

Notre participation au congrès national de Mai 2025 au MANS, s'est concrétisée par une délégation composée de Belinda Borsali, LAWIN Flore, AMIMEUR Jamila, Salma MEGHMED et Karine DELGADO. Un temps fort d'échanges entre administrateurs départementaux et d'orientations éducatives. Cette année le congrès national avait pour thématique « la voie professionnelle ».



Journées des présidents

Participation à toutes les journées des présidents par Kamel SAIDI et BORSALI Belinda

ACTION EXTERNE

Partenaires externes

Inspection Académique

Les relations avec l'Inspection, la DASEN et le chef de Cabinet notamment, se sont poursuivies lors de nombreux échanges formels et informels. Nous sommes perçus comme des partenaires crédibles et incontournables de la DSDEN malgré parfois quelques échanges de point de vue différents.

Ce climat permet d'entretenir des espaces de concertation et de gérer de nombreuses interventions pour aider des familles vis-à-vis de diverses difficultés rencontrées pour leur enfant.

CDEN

Le Comité Départemental de l'Éducation Nationale est de première importance puisque, notamment, nous donnons notre avis sur les fermetures et ouvertures de classes ainsi que sur la dotation horaire globale des collèges. Le CDEN permet également de rencontrer régulièrement les autres partenaires de la communauté éducative : syndicats enseignants, représentants du Conseil Départemental, association des Maires du 77, DDEN... autour de sujets déterminants pour l'éducation dans notre département.

Le CDPE77 a été représenté par ses administrateurs à tous les CDEN.

Conseil Départemental de Seine-et-Marne

Le conseil départemental est un interlocuteur privilégié de la FCPE 77 ; nous le rencontrons régulièrement pour faire le point sur différents dossiers, notamment pour les questions de sectorisations (CDEN) mais aussi pour la restauration, les transports ou encore les travaux au sein des collèges.

Conseil Régional d'Ile de France

Participation à plusieurs groupes de travail dont un portant sur la construction des lycées. Cette réunion a permis de faire évoluer favorablement certains dossiers de notre département et de garder le lien avec le conseil régional d'Ile de France. Un RDV a également eu lieu avec la Présidente de Région, Madame Valérie Pécresse, pendant lequel la FCPE77 était représenté par Djamila AMIMEUR.

Maison départementale de la personne handicapée (MDPH)

La FCPE 77, présente au sein de la MDPH, participe à ses principales commissions. Entre autres, celle des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, du suivi de la mise en œuvre des décisions, à l'étude des demandes de droits ou prestations qui relèvent de la compétence de la Commission des droits et de l'autonomie. Nous sommes également présents lors du comité partenarial de pilotage (copil) 2 fois par an au moins, pour travailler au mode de fonctionnement et à la doctrine de la CDAPH pôle vie scolaire.

Syndicats de l'enseignement

Des rencontres ont habituellement lieu avec les syndicats, notamment dans le cadre du CDEN, pour la carte scolaire, sur la répartition du manque de moyens dans le 1er et le 2nd degré et lors d'actions communes...

Le dialogue avec eux nous a permis de réagir en concertation avec eux, parfois ensemble pour défendre des causes communes, parfois sur des positions différentes, mais dans le dialogue.

En particulier, le Choc des savoirs (ou groupe de niveau) avec des manifestations, la DHG avec des propositions de motions, ou d'actions, etc.

Autres partenaires

Par ailleurs, nous maintenons notre présence et nos échanges avec différents partenaires impliqués dans le système éducatif. On citera notamment :

- Le Rectorat, avec qui nous échangeons régulièrement, nous a permis d'échanger avec la rectrice en présentiel au sein du rectorat,
- L'Union des maires de France,
- La Fédération nationale des DDEN.

Participation à diverses instances

La FCPE 77 assure des missions d'intérêt général, définies par le Code de l'Éducation et le décret de reconnaissance d'utilité publique.

En effet, la FCPE 77 compte près de 1465 représentants de parents d'élèves élus par leurs pairs (contre 1 302 l'année dernière) pour les représenter dans les conseils d'école, les conseils d'administration des collèges et des lycées, ainsi que dans diverses commissions réglementaires, comme :

Les conseils de discipline,

Les conseils de classe,

De plus, le Conseil départemental des parents d'élèves FCPE participe également à de nombreuses commissions, comme

Le CDJSVA,

La CDAPH,

Les commissions d'appel,

Les conseils de discipline départementaux,

Les commissions d'appel disciplinaire académique,

Ainsi qu'à plusieurs groupes de travail mis en place par l'Éducation Nationale au sein de l'inspection académique ou du Rectorat et par le Conseil Général sur des sujets spécifiques : sectorisation des collèges et lycées, mobilier, citoyenneté.

Commissions d'appel

Ces commissions examinent les appels des parents en désaccord avec les décisions des établissements sur la poursuite de la scolarité de leurs enfants. Les questions de passage en classe supérieure ne se posent plus, ou du moins plus de la même façon. Le redoublement n'existe plus ; on dit maintenant le maintien, qui n'est concédé qu'à titre exceptionnel. Les commissions d'appel traitent désormais essentiellement des orientations subies dans le secondaire (fin de 3^{ème} et de 2^{nde}) et des refus de maintien d'enfant non-lecteurs en fin de CP-CE1, voire le saut de classe.

Les représentants de la FCPE ont pour objectif de faire respecter et faire que soit entendu le choix des parents.

En juin 2025 et juillet 2025, la FCPE a pu représenter les parents dans quasiment toutes les commissions d'appel du 2nd degré et 1^{er} Degré.

Autres Interventions

La FCPE 77 fournit information et assistance aux familles qui la sollicitent pour des difficultés ou des conseils.

Ainsi, la FCPE 77 est venue en aide à de nombreuses familles pour leur porter assistance et conseil.

Parmi les nombreuses interventions sur divers sujets tout au long de l'année, comme les années précédentes, on retiendra plus particulièrement :

- Les demandes d'intervention pour des carences de remplacement d'enseignants, notamment dans le second degré
- Diverses gestions de conflits (au sein des CL)
- De nombreux problèmes de discipline
- Encore quelques difficultés liées à l'accès à la cantine
- L'aide pour la constitution de dossiers MDPH et de recours gracieux
- Et les nombreux cas de refus de diffuser nos documents en dépit du décret de 2006.

Ces obstructions par certains chefs d'établissement à notre droit de représentation des parents, pourtant inscrit dans la loi depuis maintenant 16 ans, sont encore trop fréquentes. Cette censure nous empêche d'être visibles par l'ensemble des parents. Elle nous empêche de faire connaître notre action et nos revendications.

Sollicitations extérieures

La FCPE 77 est connue et reconnue dans le paysage éducatif de Seine-et-Marne comme un partenaire d'importance et une structure de poids. Ceci nous amène à recevoir de nombreuses sollicitations concernant tout le système scolaire de l'école maternelle au lycée. Ces demandes émanent non seulement de nos propres adhérents mais aussi de diverses origines : parents d'élèves non adhérents, élus locaux, associations non affiliées de parents, listes de parents d'élèves isolés, groupements syndicaux (étudiants, lycéens, professionnels de métiers en lien avec l'éducation), associations diverses (à but culturel, caritatif, sportif, d'éducation populaire, etc.).

Ces sollicitations portent sur des sujets très variés, comme :

- Les problèmes de fonctionnement dans un établissement scolaire,
- Des incidents répétés,
- Des enfants en souffrance et/ou en danger,
- Des demandes d'information sur les procédures de l'Éducation Nationale,
- Le handicap,
- L'orientation,
- Les fermetures de classe,
- La sécurité des bâtiments ou des abords des établissements scolaires,
- Le transport scolaire,
- Le non-remplacement des enseignants absents,
- Les conflits enseignants parents

La FCPE77 répond à la plupart de ses sollicitations, en fonction des connaissances et de la disponibilité de ses bénévoles. Ainsi, le CDPE77 a traité beaucoup plus de sollicitations que l'année précédente, particulièrement en cette période. Il est important de garder à l'esprit que seule **une action collective et structurée permet de défendre efficacement le droit et l'intérêt des enfants et des familles.**

Nous tenons à remercier tous les conseils locaux qui ont été à nos côtés et qui ont porté les valeurs de partout dans les établissements scolaires où la FCPE est présente. Ce résultat est aussi le fruit du travail de terrain de l'ensemble des représentants de parents FCPE de notre département.

Nous remercions également l'ensemble du conseil d'administration qui pendant toute l'année, nous a permis d'avancer sur de nombreux sujets.

Les axes de développement sont nombreux pour pérenniser nos actions, et soyez assurés que l'ensemble du bureau et du conseil d'administration se tiendra à la disposition des adhérents et des familles afin d'améliorer les conditions de scolarité de tous les élèves seine-marnais.

*Flore LAWIN - Secrétaire générale
Djamila AMIMEUR et Salma MEGHDIR, Secrétaires Générales Adjointes*